



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 3 août 2021

L'an deux mil vingt et un et le trois août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Etaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Etaient excusés : Mme AYÇAGUER Elorri, M. JORAJURIA Ramuntxo

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme CHAMALBIDE Corinne

Date convocation : 30 juillet 2021

Date d'affichage : 30 juillet 2021

DECISION N° 4 : REVISION DU REGLEMENT DE LA LUDOTHEQUE

Nomenclature : 9.1

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser le règlement intérieur de la ludothèque municipale Sabaia, notamment les jours et heures d'ouverture.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet du nouveau règlement intérieur qui remplace le règlement approuvé le 02 juin 2015.

Où l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal

- APPROUVE le règlement intérieur de la ludothèque municipale Sabaia ci-annexé.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 03 août 2021

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 14/09/2021

Et après transmission en sous-préfecture le 14/09/2021

